

**MAIRIE DE FLEVY**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017**

**Présents :** MM. HOSCHAR – AUBURTIN - HENRY - BIRE – BERRAR – COMBELLES –  
LE COQ  
MMES PEGORARO - GENCO – CAMILETTI - RENAUD – HUSSON – LALLIER

Excusés : MME KIMMEL

Procurations de vote : MME KIMMEL pour M. LE COQ

Secrétaire de séance : MME GENCO

**DEBATS SUR LES ORIENTATIONS DU PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durables) DANS LE CADRE DE LA REVISION DU PLU**

En présence du bureau d'étude Espace et Territoires.

**2519 – PROJET D'APPARTEMENTS 46 B GRAND RUE : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE**

Le Conseil Municipal, ayant décidé de réaliser 3 appartements dans l'immeuble situé 46B Grand rue, et après avoir consulté plusieurs cabinets d'architecture pour assurer la maîtrise d'œuvre, étudie les offres. Il retient l'Agence d'Architecture et Design Christophe MILLER de Ban-Saint-Martin pour un taux d'honoraire fixé à 8.80 % HT sur le montant HT des travaux plus un forfait de 1 400 € HT pour le relevé des existants.

Il autorise Monsieur le maire à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.  
(13 voix pour, 1 Abstention)

**2520 – DROIT DE PREMPTION URBAIN : 75 GRAND RUE**

Le Conseil Municipal renonce à exercer son droit de préemption urbain sur l'immeuble suivant :

Section 1 n° 164, contenance 828 m2 situé 75 Grand Rue, lots 5 et 9 (bâtiment en copropriété)  
Propriétaire : Monsieur et Madame SIMON Alain  
(Vote à l'unanimité)

Le Maire,  
Jacky HOSCHAR

